

Terrain de pétanque



Amateurs de pétanque, **un boulodrome municipal** est à votre disposition sur le terrain jouxtant la Maison des Associations, rue de la Poste.

Doté de 2 terrains de dimensions pour la compétition (15m de long x 4m de large), le boulodrome est en **accès libre pour les Logeois**.

Les personnes résidant hors de la commune doivent être accompagnés par un habitant des Loges-en-Josas.

Le respect du voisinage est essentiel.

L'écoute de musique, les cris, les injures et autres comportements portant atteinte à la tranquillité publique sont interdits.

Les utilisateurs doivent laisser le terrain dans un état propre : détritrus, mégots,...doivent être déposés dans les poubelles à proximité ou rapportés chez soi.

Contact

[Mairie Les Loges-en-Josas](#)

-  [01 39 07 16 70](tel:0139071670)
-  accueil@mairieleslogesenjosas.fr

Document associé

[Règlement du terrain de pétanque - Arrêté du maire 2/2017 65,37 Ko, pdf](#)

Sur le même sujet



Équipements sports et loisirs



Parc Yvon le Coz, Halle sportive et équipements

- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)

- [Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Partager par email](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

[Partager sur](#)